

Recherches sociographiques



La surfécondité des couples québécois depuis le XVIIe siècle, essai de mesure d'interprétation

Gérard Bouchard and Richard Lalou

Volume 34, Number 1, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056736ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056736ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, G. & Lalou, R. (1993). La surfécondité des couples québécois depuis le XVIIe siècle, essai de mesure d'interprétation. *Recherches sociographiques*, 34(1), 9–44. <https://doi.org/10.7202/056736ar>

Article abstract

Using many different measurements, as finely tuned as possible, and on the basis of various comparisons with English-Canadian, American and European data, the authors attempt to verify the hypothesis of exceptionally high birth rates among French-speaking couples in Quebec between the seventeenth century and the mid-twentieth century: a hypothesis that is generally referred to as the «revanche des berceaux». The following observations are made:

- Before the last third of the seventeenth century, fecundity in Quebec was quite high indeed, but could not be considered as exceptional ;
- Exceptional fecundity was seen during the last third of the nineteenth century, when there was a time-lag in the adoption of contraception in comparison with the English-speaking populations of North America;
- Several European populations showed levels equal to or greater than those of the Quebec model.

The hypothesis of nationalism as a basis of this phenomenon thus does not appear to be well substantiated. It is laid aside in favour of other models and avenues of analysis.

LA SURFÉCONDITÉ DES COUPLES QUÉBÉCOIS DEPUIS LE XVII^e SIÈCLE, ESSAI DE MESURE D'INTERPRÉTATION*

Gérard BOUCHARD
Richard LALOU

À l'aide de nombreuses mesures aussi fines que possible et en s'appuyant sur diverses comparaisons avec des données canadiennes-anglaises, américaines et européennes, les auteurs tentent de vérifier la thèse de la surfécondité des couples québécois francophones entre le XVII^e siècle et le milieu du XX^e — thèse qui est ordinairement connue sous le nom de «revanche des berceaux». Il en ressort que :

a) avant le dernier tiers du XVII^e siècle, la fécondité québécoise était certes très élevée mais elle ne peut pas être considérée comme exceptionnelle ;

b) une surfécondité apparaît dans le dernier tiers du XIX^e siècle, le calendrier de la contraception accusant un déphasage par rapport aux populations anglophones de l'Amérique du Nord ;

c) plusieurs populations d'Europe reproduisent ou débordent le modèle québécois.

La thèse nationaliste, au cœur de la revanche des berceaux, semble donc peu vraisemblable. Elle est écartée au profit d'autres modèles et directions d'analyse.

* Les travaux qui ont conduit à cet article ont pu être réalisés grâce à l'assistance financière du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Québec), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de l'Université du Québec à Chicoutimi. Danielle Gauvreau, Raymond Roy, Mario Bourque et Marc Saint-Hilaire ont bien voulu lire et commenter une version antérieure du texte. Les auteurs les en remercient, de même que Judith Goulet (traitement de texte), Lynda Villeneuve (graphisme), Jean Hamelin, Yolande Lavoie, Micheline Dumont-Johnson et Denise Lemieux (communications personnelles).

A. *Sur la revanche des berceaux*

Il y a deux choses que l'historiographie traditionnelle¹ nous a enseignées au sujet de la fécondité des couples canadiens-français : d'abord que celle-ci a été l'une des plus élevées au monde jusqu'à une époque relativement récente, ensuite que ce phénomène était dû soit à l'action nataliste du clergé, soit à des motivations d'ordre nationaliste qui auraient poussé les familles à assurer la survivance ethnique par le biais du nombre. Les deux explications sont du reste très voisines, comme l'ont presque toujours été chez nous la langue et la foi. Elles sont par ailleurs confondues dans la thèse de la revanche des berceaux, et de là provient sans doute une partie de son ambiguïté — mais une partie seulement, comme nous le verrons. D'une manière ou d'une autre, ces deux démarches attribuent la haute fécondité à des traits socio-culturels caractéristiques du groupe canadien-français ; autrement dit, la surfécondité y aurait pris la forme d'une spécificité ethnique.

Le but de cet essai est de réexaminer le thème de la surfécondité des couples canadiens-français du Québec (qu'on appellera québécois dans la suite du texte) depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du XX^e siècle. Nous mesurons d'abord, de la manière la plus précise possible, — sur la base des données publiées — ces écarts en faveur des couples québécois. Nous essaierons ensuite d'en rendre compte en tentant d'isoler la partie du phénomène qui est directement imputable à des facteurs d'ordre socioculturel, par opposition à des facteurs strictement physiologiques ou « naturels ». Enfin, nous verrons alors dans quelle mesure il est nécessaire de faire intervenir des explications du type de la revanche des berceaux et, le cas échéant, ce qui peut en être retenu pour les travaux à venir².

On sait que cette thèse a été formulée à l'époque où, un peu paradoxalement, la fécondité québécoise avait amorcé son déclin. Il semble que ce soit le père jésuite Louis LALANDE (1918) qui, à l'occasion d'une conférence prononcée devant une assemblée de Chevaliers de Colomb à Montréal le 8 février 1918, énonça très explicitement la stratégie de survivance culturelle des Canadiens français dans l'environnement anglophone nord-américain. Le conférencier démontrait qu'ils avaient su contrer les effets de la Conquête par une procréation vigoureuse et invitait ses contemporains à perpétuer cette tradition nationale qui consistait à compenser par le nombre nos faiblesses collectives (pauvreté économique, analphabétisme, etc.). Peu après Lalande et en s'y référant, Édouard MONTPETIT (1919) reprit le thème, en

1. Nous entendons cette notion un peu vague dans son sens le plus large pour désigner, tout ensemble, les apports d'historiens, de généalogistes, d'ethnologues, de démographes et d'essayistes qui, jusque dans les années 1950, ont contribué à accréditer le stéréotype des Québécoises procréant pour Dieu et pour la Nation.

2. En un sens, notre effort prolonge celui de FOURNIER (1989). Dans une perspective différente de la nôtre, ce dernier a lui aussi proposé une critique de la thèse de la revanche des berceaux, assortie d'une explication de rechange qui enrichit substantiellement le débat. Sur la surfécondité des Québécoises au XXVII^e siècle, voir aussi les données présentées par LANDRY (1991), discutées plus loin dans ce texte.

faisant cette fois ressortir l'importance des soins aux nouveau-nés, une mortalité infantile trop élevée risquant d'annuler l'effet de la surfécondité.

Au sens strict, la thèse de la revanche des berceaux désigne l'écart qui s'est creusé en faveur des couples québécois, à partir de 1860-1870 et au cours du siècle qui a suivi, par rapport à la fécondité de la plupart des populations canadiennes-anglaises et américaines. C'est en ce sens que, par exemple, Jacques HENRIPIN (1989) s'y réfère, notant qu'entre 1870 et 1940, les Québécois ont diminué leur fécondité du tiers pendant que les Ontariens la réduisaient des deux tiers (p. 32-33). L'expression renvoie donc ici à un décalage dans le calendrier de la transition démographique. Traditionnellement toutefois, la thèse a reçu une acception beaucoup plus étendue, celle-là même que Lalande lui conférait à l'origine. Ainsi, Lionel GROULX (1943) faisait l'éloge « de la femme auguste par qui la Nouvelle-France est née et a survécu », qui a « élevé contre l'envahisseur une frontière des berceaux » (p. 23). Selon Georges VATTIER (1928) aussi, la « raison nationale » fut un puissant facteur de motivation pour les couples québécois qui auraient toujours su que le nombre était la clé de la survivance culturelle³. Progressivement, l'idée a fait son chemin, échappant au contrôle de la méthodologie, et elle a fini par s'accréditer même chez de bons auteurs⁴.

B. La fécondité des couples québécois en régime de fécondité naturelle

On entend généralement par fécondité naturelle celle qui n'est pas soumise à une limitation volontaire de la part des couples. Cet énoncé, apparemment clair, souffre d'une grande imprécision dans la mesure où de tout temps la fécondité a pu être l'objet de contrôles indirects (par exemple le biais de l'âge au mariage, la durée de l'allaitement, de l'avortement, etc.). Le concept de fécondité naturelle renvoie donc ici aux pratiques de procréation libres et à l'existence de contrôles directs ayant pour objectif explicite de limiter la taille de la famille soit en arrêtant les naissances à partir d'un certain âge, soit en les espaçant⁵. S'agissant du Québec francophone, on considère que, globalement, la période allant du début du XVII^e siècle au milieu du XIX^e siècle est caractérisée par un régime de fécondité naturelle (HENRIPIN, 1971). C'est de cette période que nous traitons d'abord, et plus particulièrement des XVII^e et XVIII^e siècles, sur lesquels a été concentrée une très grande partie de la recherche en démographie historique au Québec.

Il est maintenant bien établi que, dès les débuts de la colonisation dans la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle, les pionnières ont donné naissance en moyenne à

3. «[...] depuis la conquête jusqu'au XIX^e siècle, ce qui a fait notre force, affirmainet avec raison les Canadiens restés fidèles à leur patrie, ce qui nous a permis de conserver notre langue, notre religion, nos coutumes, c'est précisément notre nombre » (p. 55).

4. Voir par exemple HAMELIN (1951, p. 12).

5. On trouvera une brève mise au point sur ce sujet dans BOUCHARD et ROY (1991).

plus d'enfants que la plupart de leurs contemporaines françaises et américaines (CHARBONNEAU, 1979; BARDET et CHARBONNEAU, 1986). En l'absence de contrôle direct des naissances dans toutes ces populations, le phénomène paraît un peu intrigant. Pour mieux le situer et en éclairer les causes, nous avons comparé les niveaux de fécondité de la Nouvelle-France avec ceux observés en France et aux États-Unis à la même époque. Pour la rendre plus rigoureuse, la comparaison a été effectuée en tenant compte de l'âge au mariage, de la stérilité primaire et secondaire, de la fécondabilité, de la mortalité infantile et de l'allaitement. Il faut par ailleurs noter que notre analyse n'a pu intégrer certains autres facteurs agissant sur la fécondité, telles la mortalité intra-utérine, l'infécondité temporaire (aménorrhée de famine ou juvénile) ou la fréquence des relations sexuelles. On peut toutefois considérer que les principaux déterminants de la fécondité sont pris en compte et que, sur ces bases, la comparaison devrait livrer des aperçus significatifs.

1. *Données comparées*

Dans un premier temps, nous avons confronté diverses populations des XVII^e et XVIII^e siècles en prenant comme indice le taux de fécondité légitime suivant l'âge de la femme. Sur les 25 études démographiques utilisées, 6 portent sur le Québec (ou la Nouvelle-France), 6 sur des populations anglophones (États-Unis et Canada anglais), 12 sur des paroisses et régions de France et une sur la Suisse (tableau 1). À partir de sources différentes (données d'état civil, répertoires généalogiques), tous les résultats sont issus de la reconstitution des familles selon la méthode HENRY. Comme on s'y attendait, la fécondité des couples québécois apparaît plus élevée que dans plusieurs populations de l'échantillon, mais avec des écarts très variables. Ceux-ci sont parfois assez prononcés, comme dans le cas de Thézels-Saint-Sernin et de quelques autres populations (graphique 1)⁶. Contrairement aux autres, les jeunes Québécoises (âgées de moins de 20 ans) ne semblent guère affectées par la sous-fécondité juvénile. Après 30 ans, comme dans toutes les populations humaines, les taux déclinent sous l'effet combiné d'une hausse de la stérilité définitive et de la mortalité intra-utérine ainsi que d'une diminution de la fécondabilité. Mais c'est à ce moment que la surfécondité relative du Québec est la plus prononcée. Dans l'ensemble, celle-ci est de l'ordre de 50 % à 75 % chez les femmes de moins de 20 ans, de 15 % à 20 % chez celles de 20 à 35 ans, et du double au triple chez les femmes mariées âgées de plus de 35 ans⁷.

Toutefois, par rapport à un deuxième groupe de populations (France du nord-est, Île-de-France, Beauvaisis, Genève), la surfécondité québécoise est moins nette, se manifestant surtout après 30 ans (graphique 2). On relève même, entre 20 et 25 ans, une légère surfécondité chez les Européennes. Enfin, un troisième groupe de popula-

6. La convexité de la courbe de Thézels Saint-Sernin n'est pas parfaite et fait soupçonner un début de contraception chez les 25-30 ans.

7. Ces pourcentages sont tirés d'une série de compilations qui n'ont pu être reproduites ici (SOREP, Document II-C-181).

TABLEAU 1

Évaluation de la surfécondité des couples québécois :
liste des populations comparées

POPULATIONS	ÉPOQUE DES MARIAGES	NOMBRE DE FAMILLES*	AUTEURS ET RÉFÉRENCES
1. Canada (pionniers)	XVII ^e siècle	767	Charbonneau <i>et al.</i> , 1987
2. Canada (Québec)	1630-1699	394	Charbonneau, 1975
3. Canada (Québec)	1700-1729	191	Henripin, 1954
4. Neuville (Québec)	1681-1762	169	Bernier-Lemire, 1981
5. Saint-Damase-Aulnaies (Québec)	1900-1979	309	Bernier, 1986
6. Saint-Jean-de-Cherbourg (Québec)	1936-1969	378	Murray, 1976
7. Hingham (Mass.)	1641-1800	529	Smith, 1972
8. Quakers (N. Y., N.J. et Penn.)	avant 1730	84	Wells, 1971
9. Amish (Ohio)	XX ^e siècle	793	Cross et McKusick, 1970
10. Huttérites (prairies, Canada)	XX ^e siècle	828	Eaton et Mayer, 1953
11. Huttérites (prairies, Canada)	XX ^e siècle	209	Tietze, 1957
12. Huttérites (prairies, Canada)	XX ^e siècle	562	Sheps, 1965
13. Genève (Suisse)	1600-1749	431	Henry, 1956
14. Crulai (France)	1674-1742	214	Gauthier et Henry, 1958
15. Île-de-France (France)	1740-1778	213	Ganiage, 1963
16. Beauvaisis (France)	1720-1779	3 305	Ganiage, 1988
17. Thézels-Saint-Sernin (France)	1700-1792	100	Valmary, 1965
18. Meulan (France)	1660-1839	1 200	Lachiver, 1969
19. Saint-Méen (France)	1720-1792	**	Blayo, 1969
20. Saint-Aubin (France)	1749-1789	**	Blayo, 1969
21. Tourouvre (France)	1665-1765	570	Charbonneau, 1970
22. France, sud-ouest	1720-1829	2 213	Henry, 1972
23. France, nord-ouest	1670-1829	3 478	Henry et Houdaille, 1973
24. France, nord-est	1670-1829	3 230	Houdaille, 1976
25. France, sud-est	1670-1829	4 981	Henry, 1978

* Nombre de familles sur lesquelles sont fondés les principaux résultats rapportés.

** Non disponible.

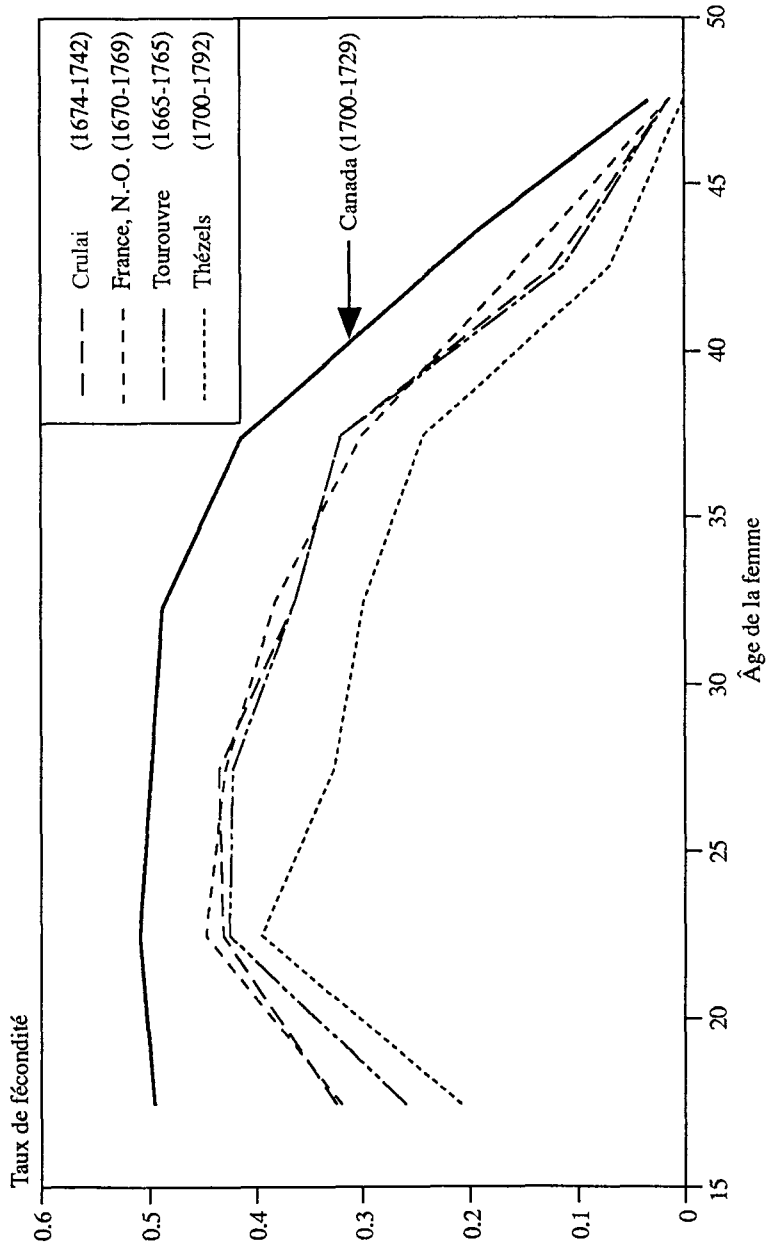
tions se situe exactement au même niveau que la population québécoise, sauf, encore une fois, pour les femmes mariées après 35 ans (graphique 3). C'est le cas de Meulan (ville d'Île-de-France), de Saint Méen et de Saint-Aubin (villages de Bretagne). À ce dernier groupe on peut aussi ajouter la population de Rheims au XVII^e siècle avec ses 11-12 enfants par famille complète⁸, la population de Quimper (Bretagne) pour les couples formés entre 1740 et 1769 (HOUDAILLE, 1988, p. 677), et quelques populations de la Nouvelle-Angleterre au XVIII^e siècle⁹.

8. Femmes mariées avant l'âge de 20 ans (FAUVE-CHAMOUX, 1989). C'est exactement la descendance qui a été observée chez les premières Québécoises nées dans la colonie (CHARBONNEAU, 1975, p. 207; CHARBONNEAU *et al.*, 1987, p. 90).

9. Par exemple: Sturbridge (OSTERUD et FULTON, 1976), Deerfield (SWEDLUND, 1971), Plymouth (DEMOS, 1965), Andover (GREVEN, 1970).

GRAPHIQUE 1

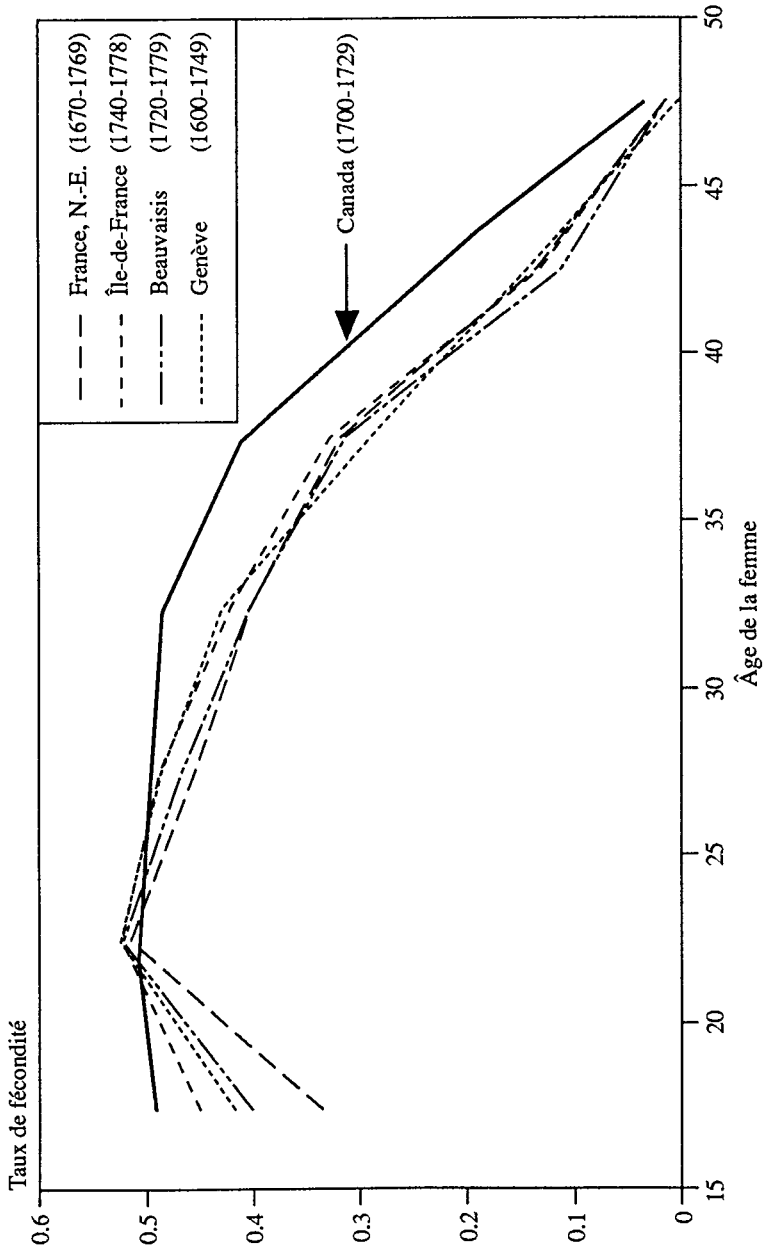
Taux de fécondité légitime par groupes d'âges pour diverses populations



SOURCES : tableau 1.

GRAPHIQUE 2

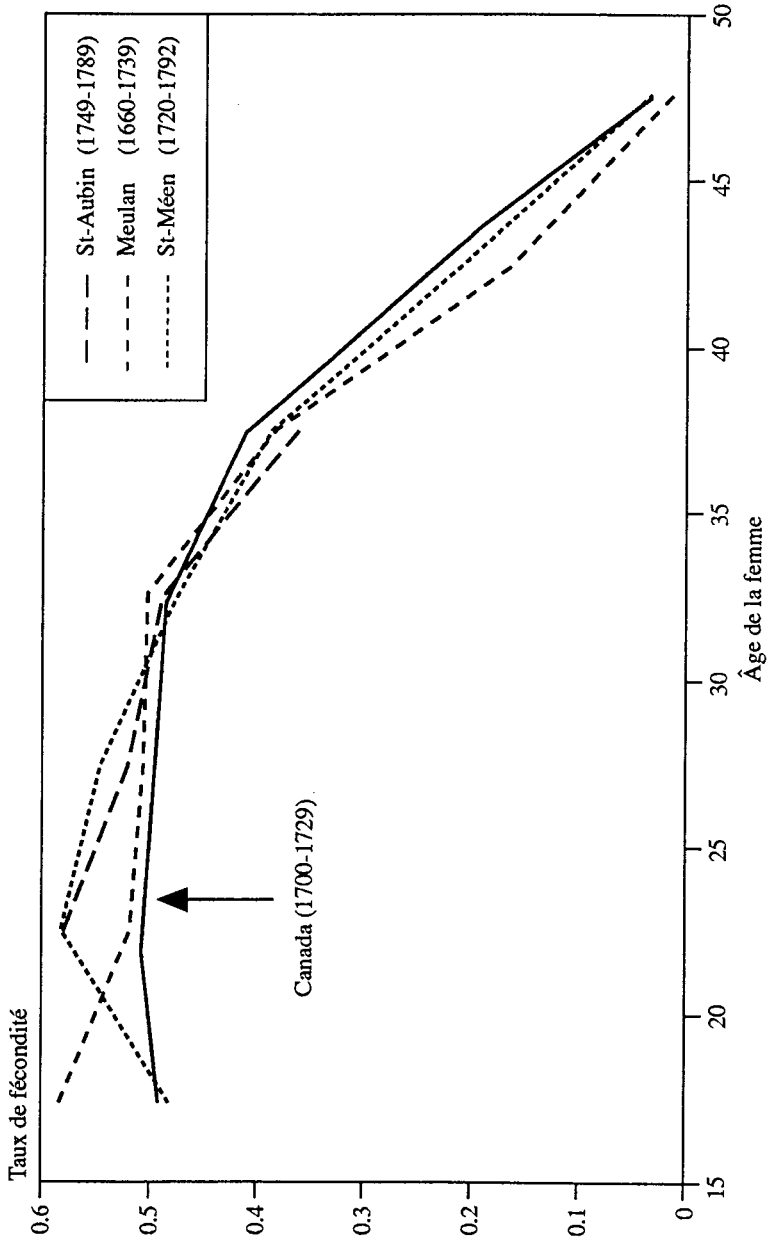
Taux de fécondité légitime par groupes d'âges pour diverses populations



SOURCES: tableau 1.

GRAPHIQUE 3

Taux de fécondité légitime par groupes d'âges pour diverses populations



SOURCES: tableau 1.

Toutes ces données aident à relativiser le caractère supposément exceptionnel de la fécondité québécoise à l'époque de la Nouvelle-France. Elles font voir aussi la complexité du phénomène : d'un côté, on serait tenté d'y voir un trait caractéristique des sociétés de peuplement (ou de « frontière »), ce que tendrait à confirmer la comparaison avec les populations américaines ; mais cet énoncé est aussitôt contredit par des données relatives à de très vieux terroirs français. Dans l'ensemble toutefois, même si elle n'a pas un caractère universel, la surfécondité des premières Québécoises est un phénomène attesté par un nombre suffisamment élevé de références comparatives pour mériter l'attention des chercheurs, et il est temps sans doute de faire justice de vieux plaidoyers un peu réducteurs comme celui de Georges SABAGH (1942)¹⁰, selon lequel les Québécoises ne se démarquaient guère des Européennes sous le rapport de la procréation.

2. Facteurs explicatifs

Parmi les facteurs d'ordre physique ou physiologique pouvant rendre compte d'une partie de cette surfécondité, mentionnons d'abord (mais sans aller plus loin parce qu'il est très difficile ou même impossible de les vérifier à ce stade-ci) : a) des causes génétiques, les transferts migratoires ayant peut-être donné lieu à une forme de sélection naturelle, b) un environnement plus favorable en Nouvelle-France, en particulier au chapitre des conditions sanitaires et alimentaires¹¹, c) un possible (mais improbable ?) sous-enregistrement des naissances dans plusieurs populations de comparaison. D'autres facteurs, fort heureusement, se prêtent plus facilement à une évaluation ; nous les examinons brièvement¹².

a) L'âge au mariage et la stérilité

La relation entre la durée de l'union et la descendance finale n'est pas unilatérale. On sait par exemple qu'à de très bas âges, tout comme après 30 ans, la fécondabilité est sensiblement moindre qu'entre 20 et 30 ans (LERIDON, 1973, p. 37-38). Il reste cependant que, d'une façon générale, la descendance finale des femmes mariées avant 20 ans est plus élevée que celle des autres femmes. Or en moyenne, les Québécoises des XVII^e et XVIII^e siècles se sont mariées plus jeunes que les Françaises. Nous avons donc procédé à une deuxième comparaison, en tenant compte cette fois de l'âge de la femme à son mariage et au moment de la naissance de ses

10. À ce sujet, voir la réfutation présentée par BARDET et CHARBONNEAU (1986). Voir aussi, dans CHARBONNEAU *et al.* (1987), l'allure croissante des niveaux de fécondité lorsque la comparaison fait intervenir — dans l'ordre — des Françaises du XVII^e siècle, des pionnières de la Nouvelle-France (immigrées) et la première génération des « Canadiennes » (nées sur place).

11. Sur l'alimentation, voir par exemple LANDRY (1991).

12. Les données qui suivent sont exposées sous une forme très schématisée. On peut en trouver une présentation détaillée dans SOREP, *Document II-C-179*.

enfants¹³. Il s'avère que, quel que soit l'âge au mariage, la surfécondité observée précédemment se maintient, même si elle s'atténue quelque peu. Les Québécoises semblent donc relativement épargnées à la fois par la stérilité temporaire qui frappe les unions trop précoces et par l'usure qui accompagne les unions trop prolifiques, ce qui attesterait notamment une plus grande fertilité et une proportion moins élevée de fausses couches. La comparaison révèle en outre que la surfécondité québécoise s'affirme surtout aux âges habituellement les plus menacés par la stérilité.

En ce qui concerne toutefois la stérilité dite secondaire ou acquise (consécutive à l'épuisement physiologique), il convient de préciser que les Québécoises, encore là, ne sont pas vraiment exceptionnelles. En effet, on observe des niveaux de stérilité du même ordre à Crulai, à Meulan et dans le Beauvaisis (pays de Thelle et de la Chaussée).

b) *Fécondabilité et mortalité intra-utérine*

Une fois écarté l'effet de la stérilité, la surfécondité des Québécoises dites fertiles (ou ultérieurement fécondes) apparaît plus nettement. Contrairement à celle de la plupart des populations de comparaison, elle ne paraît pas influencée par l'âge de la femme entre 20 et 40 ans et les naissances s'y succèdent à un rythme plus rapide. Mais, de nouveau ici, des exceptions sont à signaler, notamment les femmes de Meulan et des trois paroisses de l'Île-de-France (GANIAGE, 1963), qui se situent au même rang que les Québécoises.

Bien que soustrait à l'influence de la stérilité, l'indice que constitue la fécondité des femmes fertiles reste sensible à quelques autres variables, telles la fécondabilité, la mortalité intra-utérine et le temps mort, c'est-à-dire le délai qui s'écoule entre la conception et soit la fin de l'aménorrhée *post-partum*, soit la reprise des relations sexuelles, soit encore la fin de l'allaitement au sein, le plus long délai l'emportant. Cependant, ce dernier facteur ne peut être entièrement tenu pour physiologique au sens strict puisque la période d'aménorrhée *post-partum* dépend en partie de la durée de l'allaitement; il sera traité plus loin. Habituellement, c'est par l'analyse des intervalles protogénésiques (délai entre le mariage et la première naissance) que la fécondabilité et la mortalité intra-utérine peuvent être évaluées. Par définition, en effet, l'espacement entre le mariage et la première naissance n'est pas influencé par l'aménorrhée consécutive à l'allaitement d'un enfant précédent. Les comportements des Québécoises et des Européennes ont également été comparés sous ce rapport, en ayant soin, toutefois, de contrôler l'âge au mariage de la femme, étant donné que le

13. Idéalement, il aurait fallu tenir compte aussi de l'âge en fin d'union, ce qui n'a pu être fait en l'absence de données suffisantes. Toutefois, nous avons pu constater que les familles incomplètes (rompues par le décès de l'un des deux conjoints avant que la femme n'ait atteint l'âge de 50 ans) représentent une faible proportion des familles retenues. Les résultats de la comparaison sont donc à nuancer, mais ils demeurent éclairants.

niveau de fécondabilité et de mortalité intra-utérine en dépend fortement. La comparaison, qui a porté sur sept populations, révèle que le délai moyen de conception (intervalle entre le mariage et la première naissance, moins les neuf mois de grossesse) chez les femmes mariées entre 20 et 29 ans tend à être plus court au Québec (tableau 2), phénomène qu'il faut peut-être imputer à des facteurs d'ordre alimentaire¹⁴. Signalons toutefois une exception qui demeure pour le moment inexplicite: l'échantillon de femmes étudiées par CHARBONNEAU (1975), à partir du répertoire généalogique d'Archange Godbout, se comporte davantage comme les populations françaises avec un délai de 7 mois.

TABLEAU 2

*Délais moyens entre le mariage et la première conception dans quelques populations québécoises et françaises au XVII^e siècle**

POPULATIONS**	DÉLAIS DE CONCEPTION (mois)
— Québec 1 (Immigrantes)	5,8
— Québec 2 (Natives mariées à des immigrants)	2,3
— Ville de Québec	5,0***
— Québec 3 (XVII ^e siècle, répertoire Godbout)	7,0
— Thézels-Saint-Sernin	7,7
— Tourouvre-au-Perche	8,6
— Crulai	7,2

* Les sources secondaires sont indiquées au tableau 1.

** Les femmes mariées âgées de 20 à 29 ans.

*** Ce résultat renvoie toutefois à l'ensemble de la période de la Nouvelle-France, soit depuis les débuts du peuplement au XVII^e siècle jusqu'en 1759. (GAUVREAU, 1991, tableau 6.1, p. 142.)

c) *Un facteur socioculture : l'allaitement*

Les causes examinées jusqu'ici peuvent être considérées comme relevant exclusivement de phénomènes physiques ou physiologiques. Il en va autrement de l'allaitement, dont la durée dépendait d'une décision de la femme ou d'un modèle

14. Sur cette relation positive entre alimentation et fécondabilité, voir par exemple BONGAARTS (1980) et CHARBONNEAU (1970). Aussi, à propos de la Nouvelle-France, LANDRY (1991).

culturel et qui avait, comme on sait, la propriété de retarder le retour de l'ovulation¹⁵. Pour isoler l'influence de ce facteur, nous avons comparé la durée de la stérilité *post-partum* dans les populations étudiées, en postulant que le délai observé entre le mariage et la première conception ne varie pas avec le rang de naissance; ainsi, les écarts observés dans la durée du temps mort postérieur à chaque naissance peuvent être imputés à des pratiques d'allaitement différencielles. Nous avons toutefois exclu du calcul les intervalles intergénéraliques impliquant une naissance suivie d'un décès infantile. On sait, en effet, que dans ce cas, l'allaitement est nécessairement interrompu, ce qui favorise une reprise hâtive de l'ovulation, entraînant une contraction des intervalles. Les calculs, réalisés selon la méthode mise au point par BONGAARTS (1982), établissent que les Québécoises allaient moins longtemps leurs enfants, l'écart par rapport aux Françaises étant d'au moins 2,7 mois pour le XVIII^e siècle (LALOU, 1990).

Sur le même sujet, LANDRY (1991) propose pour la Nouvelle-France des conclusions légèrement différentes des nôtres, les écarts provenant du fait que les populations étudiées ne sont pas définies de la même manière. Alors que nous avons fait entrer dans le calcul toutes les femmes fécondes indépendamment de leur âge au mariage, Landry n'a considéré que les femmes mariées entre 20 et 30 ans, ce qui est plus rigoureux; il évite ainsi un biais découlant des nombreux mariages précoces chez les Québécoises du XVII^e siècle. Ce biais disparaît toutefois pour le XVIII^e siècle, alors que Françaises et Québécoises se marient en moyenne aux mêmes âges. On doit donc pour le moment s'interdire ici des conclusions trop fermes, dans un sens ou dans l'autre.

En conclusion de ce premier exercice comparatif, il convient de faire valoir que, pour la période des XVII^e et XVIII^e siècles, la surfécondité québécoise est un fait bien établi, imputable principalement à des causes physiques ou physiologiques, essentiellement reflétées dans une moindre mortalité intra-utérine de même que dans une fertilité et une fécondabilité plus élevées — cela, en plus des facteurs incontrôlables déjà évoqués (sélection naturelle, etc.). Par le biais d'un allaitement hâtivement interrompu, des modèles culturels se font jour également. On soupçonne moins des choix individuels à proprement parler que des valeurs ou des coutumes familiales auxquelles les femmes souscrivent. Ici, un simple souci de conformisme envers des modèles de conduite, qu'il est toujours difficile de transgresser dans une société locale, l'emporte sans doute sur des visées explicitement natalistes. Et même dans le cas contraire, il faudrait avant tout chercher dans les impératifs de la colonisation et de

15. Par ailleurs, il appert que les femmes des XVII^e et XVIII^e siècles connaissaient cette propriété. Pour la France, voir en particulier MOREL (1976). Pour le Québec ancien, nous n'avons trouvé aucun indice attestant directement ce savoir; l'intendant Talon y fait toutefois allusion dans un mémoire de 1667 adressé au roi de France («Mémoire de Talon sur l'État présent du Canada, 1667», dans le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1930-31*, p. 63). Les auteurs remercient Denyse Lemieux qui leur a transmis cette référence. On sait aussi qu'en Europe, cette connaissance était répandue dès le Moyen Âge (SOGNER, 1986).

l'économie familiale les déterminants socioculturels de la surfécondité¹⁶. Tous ces facteurs mis ensemble rendent compte sans doute des spécificités démographiques du Québec ancien.

Durant le siècle qui a précédé la Conquête anglaise et celui qui l'a suivie, le niveau de la fécondité québécoise a très peu varié, ce qui donne à penser que les facteurs qui en rendent compte sont demeurés à peu près inchangés eux aussi. D'un côté, les campagnes laurentiennes se sont développées et stabilisées entre 1760 et 1860, mais d'autres fronts pionniers se sont ouverts dans les arrière-pays. Par ailleurs, l'urbanisation a certes progressé, surtout à Québec et à Montréal où la fécondité a vraisemblablement fléchi quelque peu, mais nos connaissances sont très limitées sur cette période qui a peu retenu jusqu'ici l'attention des historiens et des démographes. Dans l'ensemble, et jusqu'à plus ample informé, la revanche des berceaux s'avère ici une hypothèse inutile dans la mesure où elle conduirait à imputer à la Conquête des phénomènes qui préexistaient¹⁷. Mais peut-être en est-il autrement de la période qui s'amorce avec la décennie 1860 et qui coïncide avec une mutation spectaculaire de la fécondité.

C. *La transition démographique*

C'est avec le dernier tiers du XIX^e siècle que le Québec entreprend sa révolution contraceptive. Mais cette mutation s'étend sur plusieurs décennies, la lenteur du déclin par rapport aux autres populations industrialisées venant accentuer la surfécondité de la période antérieure. Comme dans la partie précédente, nous dressons d'abord sommairement le tableau comparatif puis aborderons la difficile question des causes¹⁸.

1. *Le calendrier et le rythme de la transition*

Les spécificités de la fécondité québécoise au cours de la période contemporaine ressortent des graphiques 4 et 5. Le premier compare le taux brut de natalité du Québec à ceux du Canada et de quelques pays industrialisés. L'autre confronte le Québec avec quelques provinces canadiennes en prenant comme indice le taux de fécondité générale. Dans les deux cas, deux grandes périodes se dégagent de la

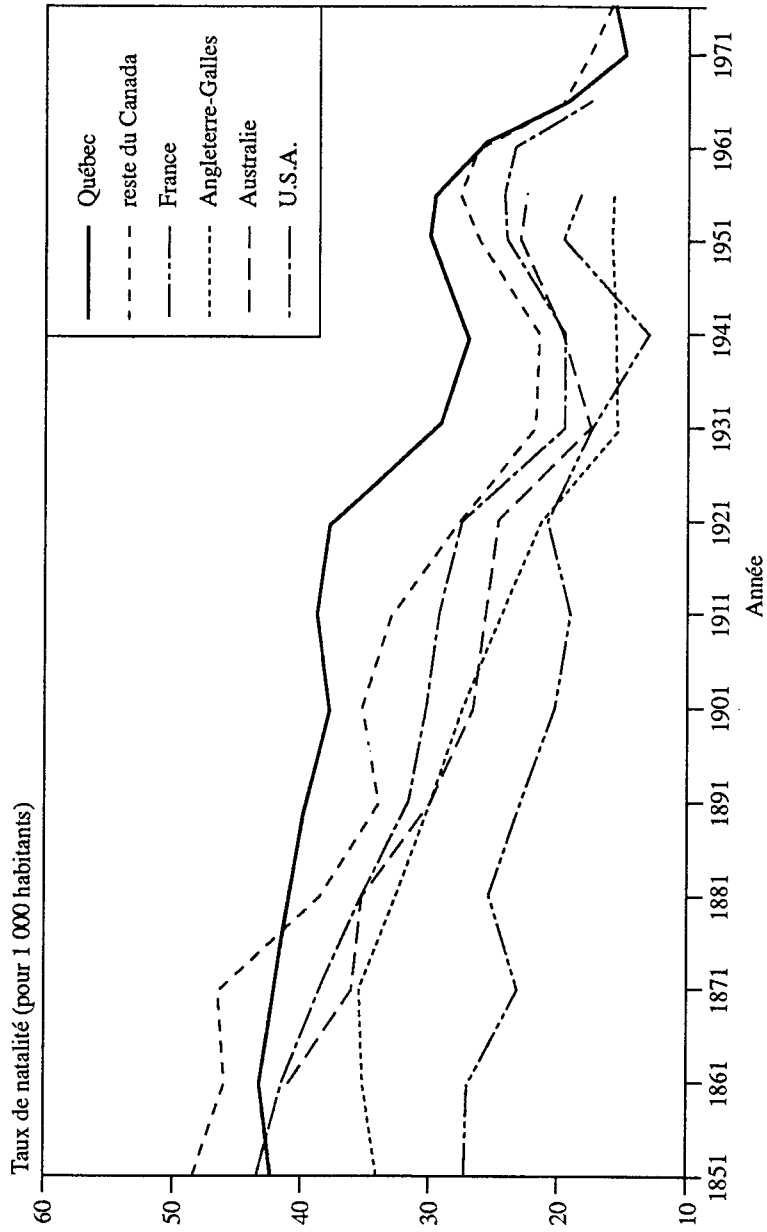
16. À ce propos, voir parmi de nombreux autres auteurs: LIEBENSTEIN (1975), VLASSOFF et VLASSOFF (1980), CALDWELL (1980).

17. En outre, il faut rappeler que jusqu'au recensement de 1871 inclusivement, l'indice synthétique de fécondité était plus élevé en Ontario qu'au Québec (HENRIPIN, 1989, tableau 4.1). Dans le même sens, voir aussi MCINNIS (1977).

18. Dans cette seconde partie, les mesures de la fécondité se rapportent à l'ensemble des Québécoises, francophones et autres, ce qui a pour effet d'atténuer les écarts de surfécondité. En effet, les anglophones, qui représentaient le groupe majoritaire parmi les non-francophones, se signalaient par une fécondité plus basse que celle des francophones.

GRAPHIQUE 4

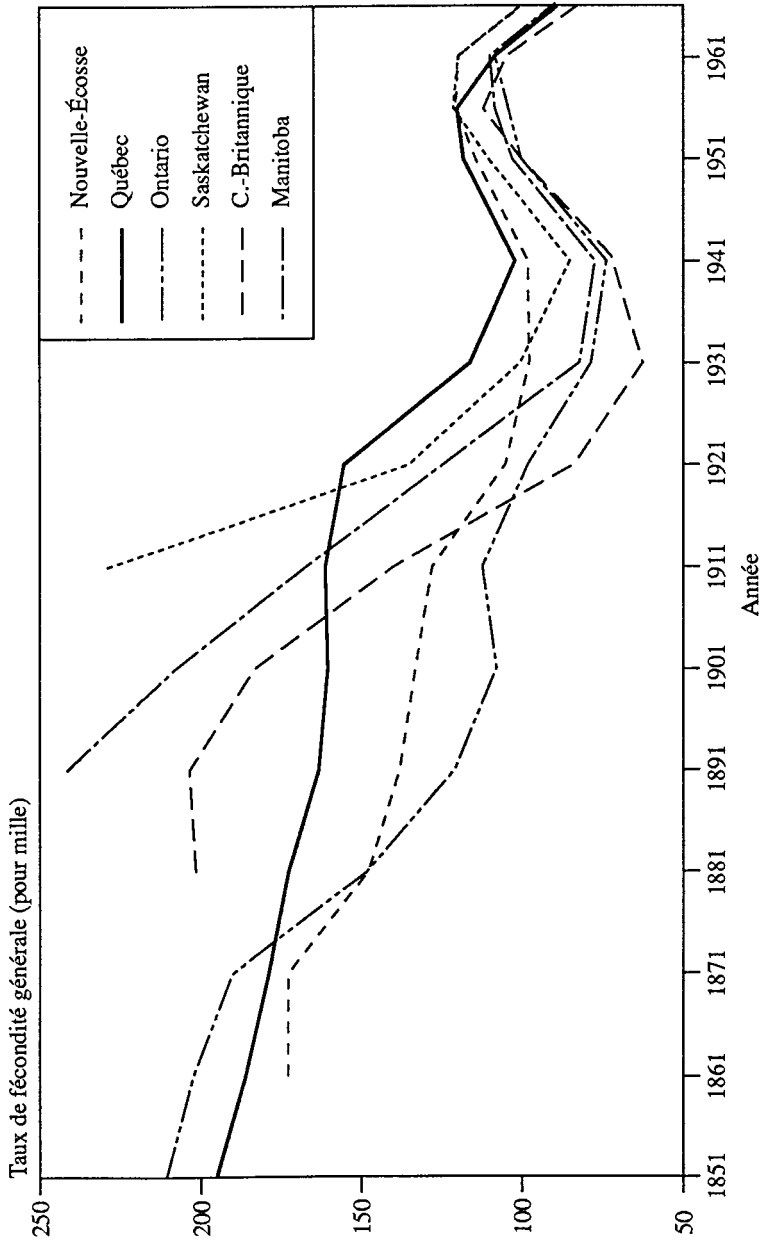
*Taux brut de natalité au Québec, dans le reste du Canada
et dans quelques pays industrialisés
1851-1976*



SOURCES : annexe 1.

GRAPHIQUE 5

*Taux de fécondité générale au Québec et dans quelques provinces canadiennes
1851-1966*



SOURCES: annexe 2.

courbe québécoise: d'abord, entre 1861 et 1921, une baisse lente puis, jusqu'en 1941, un déclin très rapide. La baisse de la natalité est de 9% durant la première période et de 28% durant la deuxième; en moins de 80 ans, les Québécoises ont donc réduit de près du tiers le nombre des naissances. L'attention se porte évidemment sur la première période puisque c'est là surtout que les écarts se sont creusés par rapport aux autres pays industrialisés (dont l'Australie constitue peut-être le meilleur témoin) et, plus encore, par rapport aux provinces canadiennes.

La suite de nos comparaisons porte sur la fécondité générale¹⁹, laquelle est un indice plus précis dans la mesure où il élimine l'effet de la composition par sexe et une bonne partie de l'influence due à la composition par âge, ce que ne fait pas le taux de natalité. Les données utilisées sont empruntées à HENRIPIN (1968) pour la période antérieure à 1921 et à la *Statistique de l'état civil*²⁰ pour les décennies ultérieures. La première impression qui se dégage des données comparées Québec-Canada ou Québec-autres provinces, c'est la similitude dans les mouvements des deux courbes entre 1851 et 1966 (graphique 6). On décèle toutefois une période critique au cours de laquelle se creuse l'écart en faveur du Québec; elle se situe précisément entre 1871 et 1891. C'est au cours de cette période que la fécondité québécoise paraît rater son virage contraceptif, les variations ultérieures étant presque parfaitement alignées sur celle du Canada. En fait, on peut dire que la spécificité de la fécondité québécoise au XX^e siècle (plus précisément jusqu'en 1955-1960) est un héritage de ces deux décennies: pourquoi la population du Québec n'y a-t-elle pas suivi le modèle de ses voisins? Nous tenons là sans doute une indication précieuse pour la démarche explicative²¹.

On sait que le taux de fécondité générale est lui aussi sensible à la composition par âge de la population féminine considérée (15-45 ou 15-49 ans). Par prudence, nous avons donc procédé à une autre comparaison Québec-Canada en regroupant les femmes par groupes d'âges quinquennaux (graphique 7). Il en ressort que, jusqu'au début du XX^e siècle, l'âge de la femme ne semble pas être une variable très discriminante dans la surfécondité québécoise. Par contre, à partir de la décennie 1921-1930, les courbes se démarquent nettement et l'on voit que ce sont surtout les femmes plus âgées (35 ans et plus) qui sont responsables de la surfécondité. Entre 1926 et 1941 par exemple, ce groupe engendre environ une fois et demie plus d'enfants (de 1,5 à 1,6) que dans l'ensemble du Canada. Cette proportion tombe à 1,35 chez les 30-35 ans et à 1,2 chez les 25-30 ans. Aux âges inférieurs à 25 ans, la fécondité des Québécoises est moindre que celle des Canadiennes ou égale²².

19. On peut en trouver une présentation détaillée dans le *Document II-C-180* de SOREP.

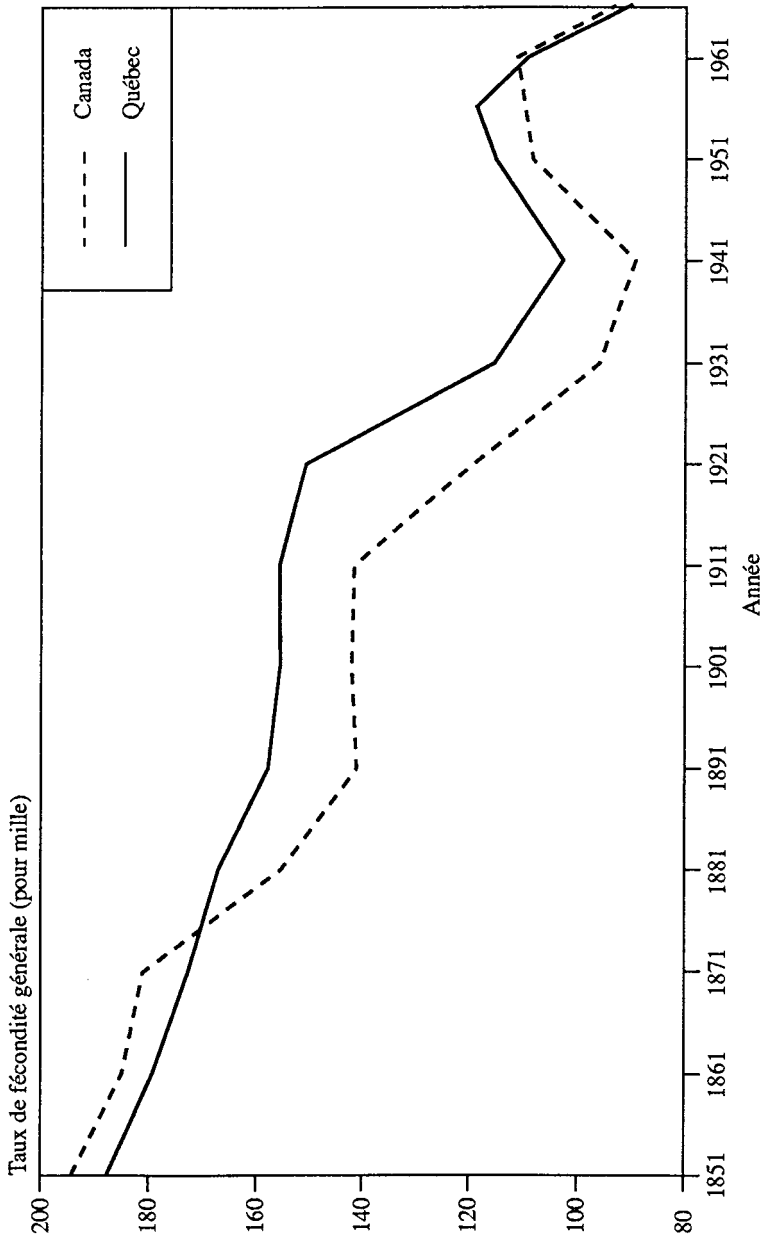
20. Publiée annuellement depuis 1921 par le Bureau fédéral de la statistique (Ottawa).

21. Nous ne reproduisons pas les données comparant le Québec avec les autres provinces canadiennes; elles n'ajoutent guère à celles qui précèdent (SOREP, *Document II-C-180*).

22. Une comparaison semblable entre Québécoises, Ontariennes et Néo-Écossaises donne les mêmes résultats (SOREP, *Document II-C-180*).

GRAPHIQUE 6

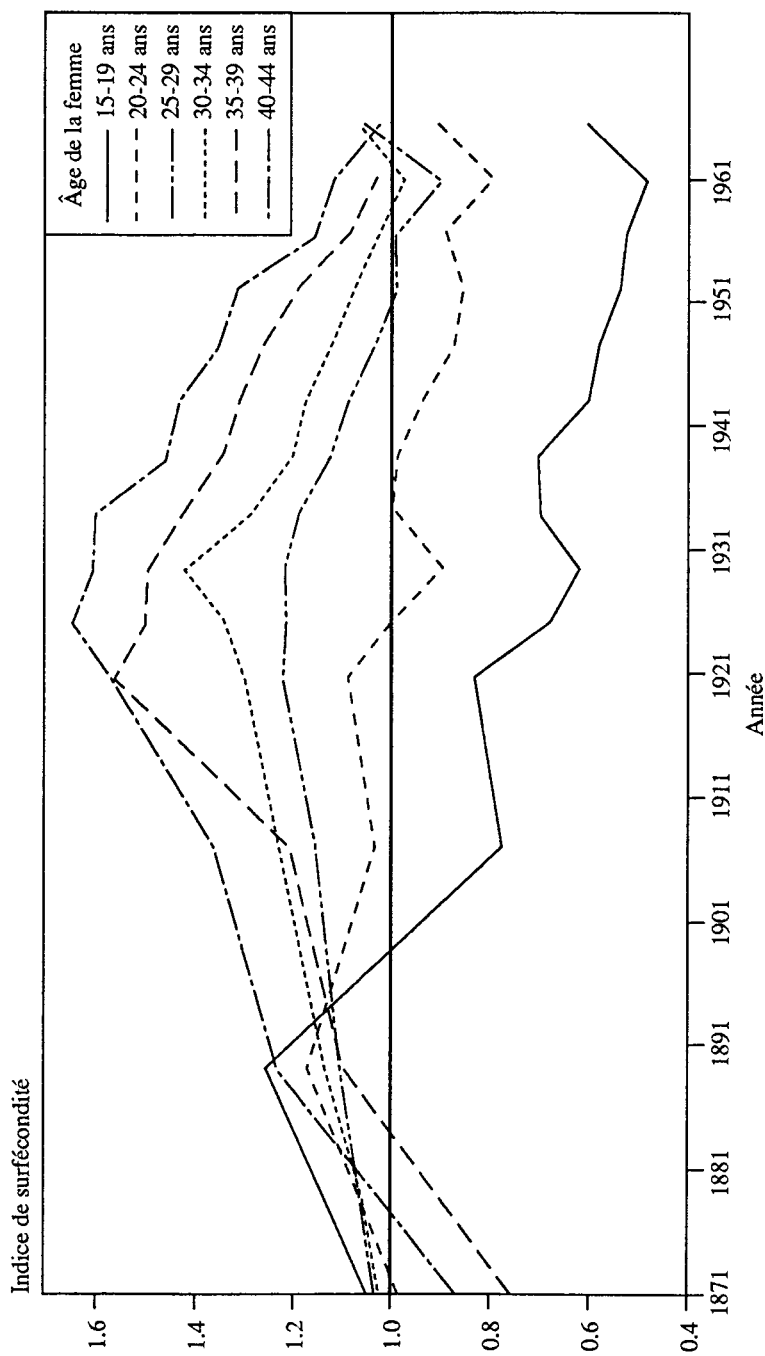
Taux de fécondité générale au Québec et au Canada
1851-1966



SOURCES: annexe 2.

GRAPHIQUE 7

Indice de surfécondité (rapport du T.F.* du Québec par rapport au Canada, selon l'âge de la femme 1871 et 1976



SOURCES : de 1851 à 1911, Jacques HENRIPIN (1968), 384; de 1921 à 1976, Statistique Canada (1978), 13, 15, 17 à 20 et 22.

* T.F.G., taux de fécondité générale.

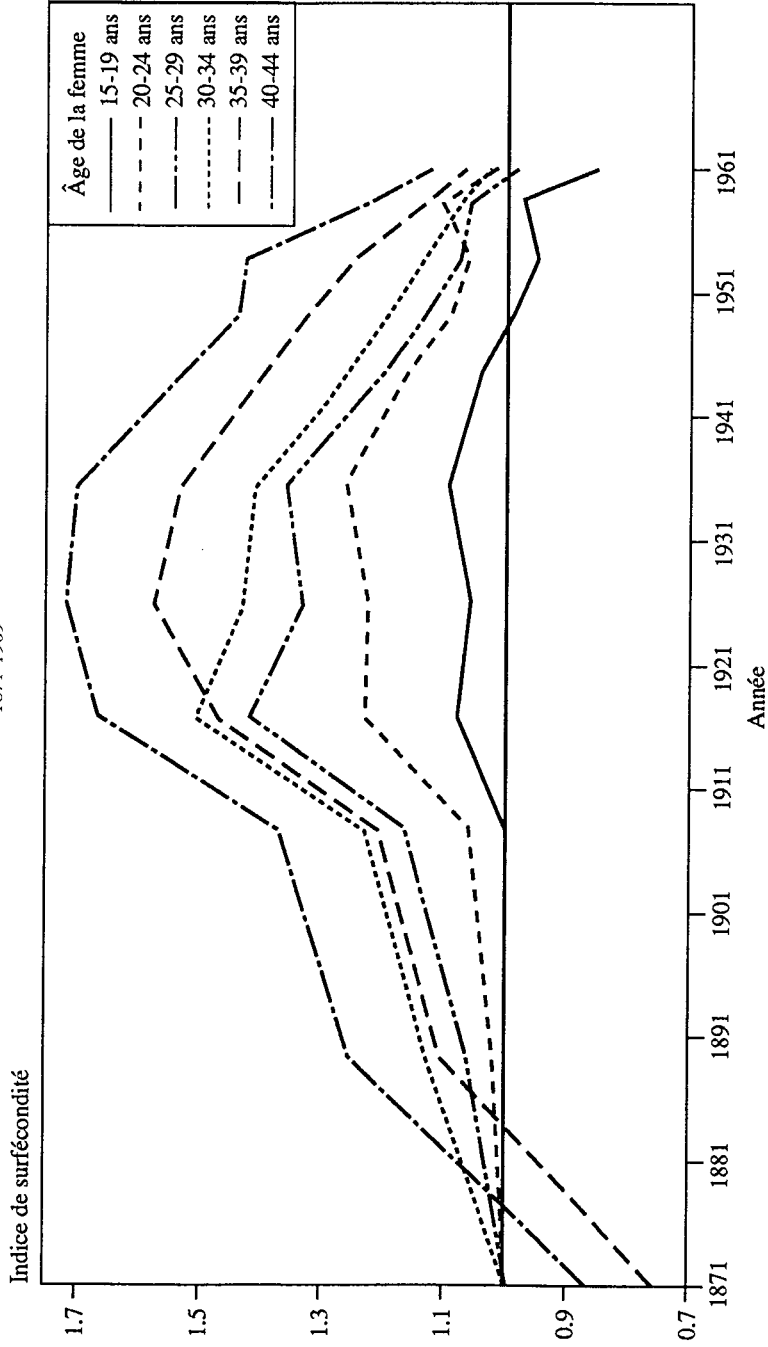
Il se pourrait toutefois que ce phénomène soit imputable uniquement à la nuptialité. Ce serait le cas en effet si les Canadiennes se mariaient beaucoup plus tôt et dans une plus grande proportion que les Québécoises (faute de données suffisantes, nous nous abstenons de commenter l'effet éventuel, et sans doute négligeable, de la fécondité illégitime)²³. L'utilisation du taux de fécondité légitime, pour la comparaison, permet de contrôler cette variable (graphique 8). Il appert que les Québécoises se marient effectivement un peu plus âgées que les Canadiennes puisque, chez les moins de 25 ans, les données montrent cette fois un écart en faveur des Québécoises sur l'ensemble de la période. Mais le phénomène relevé plus haut demeure : entre 1921 et 1951 surtout, la contribution de la surfécondité s'accroît avec l'âge de la femme. Dans l'ensemble, l'indice de la fécondité légitime fait ressortir que, chez les femmes mariées âgées de 25 à 35 ans, la fécondité des Québécoises est de 25 % à 35 % plus élevée que celle des Ontariennes au recensement de 1891 ; au recensement de 1921, cet écart va de 50 % à 75 % selon l'âge au mariage (SOREP, *Document* no 11-C-181). Ces données doivent être rapprochées de celles calculées par CHARLES (1948) à partir du recensement de 1941 et utilisées par FOURNIER (1989, p. 173). Une fois enlevé les effets de l'instruction, de l'habitat et de la religion, la surfécondité des Canadiennes françaises à l'échelle du Canada par rapport aux Canadiennes anglaises serait de l'ordre de 50 % (indice utilisé : descendance finale).

Avant de s'interroger sur les facteurs explicatifs de ces comportements, il est utile de rappeler, comme nous l'avons fait pour la période précédente, que les niveaux de fécondité qui viennent d'être présentés pour les décennies allant de 1871 à 1941 sont loin d'être uniques. D'abord, certaines comparaisons ponctuelles établissent que, dans diverses régions du Canada, les couples canadiens-français ne sont pas les plus féconds. Dans un canton de l'Estrie, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, LITTLE (1990) rapporte que ce sont les familles de souche écossaise qui sont les plus fécondes. C'est ce qu'observe aussi TEPPERMAN (1974) pour la Nouvelle-Écosse en 1871. Dans les cantons d'Alfred et de Caledonia, au sud-est de l'Ontario, francophones et anglophones sont à rang égal — une fois enlevé l'effet de la nuptialité (GAFFIELD, 1979). Entre 1850 et 1880 au Massachusetts, les couples irlandais l'emportent légèrement sur les Canadiens français (WILCOX et GOLDEN, 1982), etc. Même quant on retient comme repère les mesures de fécondité québécoise les plus élevées parmi celles qui ont été construites jusqu'ici, on trouve encore assez aisément des points de comparaison équivalents. Par exemple, la descendance des familles dans le comté de Gillespie au Texas (GUTMANN et FLIESS, 1988) ou dans trois provinces du Brésil méridional vers la fin du XIX^e siècle (PILATTI BALHANA, 1987) est tout à fait du même ordre que celle observée au Saguenay à la même époque (BOUCHARD et ROY, 1991).

23. Pour le Québec, ces données sont disponibles à partir de 1926 seulement et elles ne sont pas toujours très fiables.

GRAPHIQUE 8

Indice de surfécondité (rapport du T.F.L.* du Québec par rapport au Canada, selon l'âge de la femme 1871-1969



SOURCES: de 1851 à 1911, Jacques HENRIPIN (1968), 582; de 1961 à 1969, Statistique Canada (1969), 74-76.

* T.F.L., taux de fécondité légitime.

À l'échelle locale cependant, la comparaison souffre de l'inévitable variabilité spatiale présente dans toutes les populations nationales²⁴, si bien que, compte tenu de l'objectif de cet essai, il vaut mieux réintégrer une échelle plus étendue. Au-delà du niveau de la fécondité, le calendrier de mise en marche de la transition est un autre repère utile. De ce point de vue, des pays comme la France et la Suisse font figure de précurseurs, la baisse séculaire de la fécondité y ayant débuté dès le XVIII^e siècle. Pour d'autres, les États-Unis par exemple (COALE et ZELNIK, 1963) et peut-être le Canada anglais (MCINNIS, communication personnelle), le mouvement se serait enclenché dans la première moitié du XIX^e siècle. Mais on connaît aussi de nombreuses populations où la révolution contraceptive a été soit parallèle, soit postérieure à la mutation québécoise. Il convient particulièrement d'attirer l'attention sur ce dernier groupe qui, en réalité, paraît nettement majoritaire dans l'éventail des populations étudiées à ce jour. Si l'on se reporte par exemple aux pays et régions compris dans la grande enquête de Princeton sur la transition de la fécondité européenne, on relève que, dans la plupart des populations couvertes, la fécondité a commencé son déclin entre la toute fin du XIX^e siècle et 1940 (COALE et WATKINS, 1986)²⁵. Non sans intérêt, on relève aussi que, parmi ces populations, celles où la transition a été la plus tardive (par exemple: postérieure à 1930) sont toutes de tradition catholique.

En résumé, sans être unique encore une fois, l'évolution de la fécondité québécoise au cours de la période contemporaine présente deux caractéristiques qui se remarquent surtout dans le contexte nord-américain. La première concerne le rythme de la transition entre 1870 et 1940; il est assuré qu'il a été plus lent qu'en Ontario et aux États-Unis. Le deuxième trait se rapporte au niveau de la fécondité pratiquée durant cette période. Sur ce plan également, la population du Québec accuse un décalage par rapport à ses voisines immédiates, et aussi par rapport aux pays les plus industrialisés dans le monde.

2. *Les paramètres non démographiques de la fécondité*

Sans viser à expliquer globalement la surfécondité québécoise, diverses études ont contribué à clarifier l'influence (positive ou négative) de nombreux facteurs. Ainsi toutes les études réalisées ont montré que la descendance finale diminue lorsqu'on passe des campagnes aux petites villes puis aux grandes agglomérations (HENRIPIN et PERON, 1973; HENRIPIN et LAPIERRE-ADAMCYK, 1974; SURPRENANT, 1975; FRENETTE, 1983). Cette corrélation, qui traduit en même temps indirectement l'effet de l'industrialisation, tend toutefois à disparaître avec la période récente, au

24. Pour le Québec, celle-ci ressort très nettement des données compilées par MCINNIS (1987) qui, à l'aide des recensements canadiens de 1891 et 1931, a calculé pour chaque comté du Québec l'indice Ig mis au point par les démographes de Princeton.

25. Ceci inclut des pays scandinaves comme la Norvège et la Finlande. Dans ce dernier cas, une baisse de la fécondité survient dès le XVIII^e, mais elle est due à un changement dans la nuptialité et non pas à des pratiques de contraception au sens entendu ici (LUTZ, 1987).

cours de laquelle on observe une convergence des niveaux de fécondité. La scolarisation (ou l'alphabétisation) est une seconde variable qui influence sensiblement la fécondité. Tous les auteurs qui viennent d'être mentionnés l'ont analysée. D'une façon générale, cette corrélation est négative, mais on a souvent relevé l'existence d'un seuil (le niveau secondaire, c'est-à-dire 10 ou 11 ans de scolarité) au-delà duquel la fécondité ne baisse plus. En outre, et comme pour l'habitat, la relation entre ces deux variables s'amenuise chez les jeunes femmes de la présente génération.

Par ailleurs, on connaît aussi des populations où une hausse de l'alphabétisation s'est traduite par une fécondité accrue; c'est ce qui s'est produit en Espagne avant 1930, aux États-Unis à l'époque du *baby-boom* et dans divers pays du Tiers-Monde (YAUKEY, 1963; GRAFF, 1987; REHER et IRISO-NAPAL, 1989; etc.). Une recherche effectuée sur le Saguenay (BOUCHARD et ROY, 1991) a par ailleurs montré la nécessité de tenir compte du contexte général où s'inscrivent les comportements démographiques. Dans la population saguenayenne de la fin du XIX^e siècle, en régime de fécondité naturelle, la corrélation entre fécondité et alphabétisation est positive. Quelques décennies plus tard, alors que la révolution contraceptive est en cours, la relation s'inverse. L'explication tient visiblement à la fois aux contenus et aux finalités de l'enseignement, dans l'intensité et la durée de la fréquentation scolaire de même que dans les motivations qui poussent et retiennent les jeunes à l'école.

Enfin, toujours dans le contexte québécois, l'appartenance et la pratique religieuses ont été retenues comme variables indépendantes dans quelques études (CHARLES, 1948; HENRIPIN, 1968; HENRIPIN et LAPIERRE-ADAMCYK, 1974; FRENETTE, 1983; HENRIPIN, 1989). On a pu montrer que, jusqu'au tournant du siècle, les catholiques étaient plus fécondes que les protestantes; mais cet écart s'atténue chez les femmes nées après 1910. Quant à l'intensité de la pratique religieuse, son effet est beaucoup moins net; il ressort toutefois que les pratiquantes sont plus réfractaires à la contraception que les non-pratiquantes (HENRIPIN et LAPIERRE-ADAMCYK, 1974). Quant aux variables «revenu», «profession du conjoint» et «statut professionnel de la femme», il semble difficile d'évaluer avec précision leurs répercussions sur la fécondité, du moins sur la base des études disponibles.

Quoi qu'il en soit, tous ces travaux relèvent d'une micro-analyse qui permet de comprendre les écarts entre des sous-populations — ce qui est l'objectif principal qu'ils poursuivent —, mais qui ne rend pas nécessairement compte de l'évolution d'ensemble où ils s'inscrivent, dans la longue durée. Cet objectif oblige manifestement à faire intervenir des variables structurelles ou macrosociologiques, d'où la grande difficulté qu'il comporte.

D. *Modèles explicatifs*

À sa façon, la thèse de la revanche des berceaux représente un essai dans cette direction. Nous pensons toutefois que cette tentative n'est pas très heureuse. Concernant d'abord la période de fécondité naturelle, en l'occurrence celle qui va du

XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e, les éléments de surfécondité observés sont imputables, pour la plus grande part sans doute, à des facteurs physiques ou physiologiques. Une influence culturelle s'y manifeste aussi, par le biais des pratiques d'allaitement; mais il serait difficile de démontrer que celles-ci ont quelque chose à voir avec une quelconque «revanche des berceaux», les niveaux de la fécondité étant identiques avant et après la Conquête anglaise de 1760-1765. On note aussi qu'au milieu du XIX^e siècle (on ne dispose pas de données comparatives pour les années antérieures), la fécondité (légitime) des Québécoises est dépassée par celles des Ontariennes et de l'ensemble des Canadiennes.

1. Une double ambiguïté

Pour ce qui est de la période de la transition démographique (disons de la décennie 1860 à la Seconde Guerre mondiale), il est prudent de rappeler d'abord la double ambiguïté que contient la thèse de la revanche des berceaux. Selon cette thèse en effet, il faut comprendre que les couples auraient cédé aux impératifs de la survivance nationale en résistant quelque peu aux facteurs qui les incitaient à réduire leur fécondité. Une première ambiguïté vient de ce que ces derniers facteurs ne nous sont pas encore très bien connus. Par ailleurs, étant donné que la nationalité renvoyait —du moins dans l'esprit des élites— aussi bien à la religion qu'à la langue et aux autres traditions dites nationales, on ne sait pas si, dans l'esprit de la thèse, la revanche était motivée par a) des convictions d'ordre religieux, b) la volonté de préserver les traits, coutumes et institutions ordinairement identifiés à la nationalité, c) ou tout cela à la fois²⁶. Cette dernière ambiguïté est particulièrement importante. Par exemple, faut-il imputer à la revanche des berceaux la soumission manifestée par une paroissienne qui cédait aux pressions d'un prédicateur ou d'un confesseur l'incitant à porter un autre enfant? Ou convient-il d'invoquer plus simplement la moralité familiale, le respect du prêtre, la crainte de l'enfer, la vertu chrétienne? Enfin, la même question se pose à propos des motifs — strictement moraux ou d'ordre «nationaliste», comment savoir? — qui animaient le prêtre.

L'historiographie québécoise livre de nombreux exemples d'hommes d'Église ayant incité de diverses façons les couples à procréer²⁷. Ils le faisaient d'abord très officiellement en propageant la doctrine catholique qui associe mariage et procréation, puis de bien d'autres manières plus concrètes et peut-être bien plus efficaces:

26. Il est clair que l'auteur de la thèse confondait les deux dimensions, par exemple: «nous allons maintenir [...] cette grande force religieuse et nationale: notre fécondité». (LALANDE, 1918, p. 108).

27. Sans oublier les corpus d'histoire orale qui y font souvent allusion (par exemple: BAILLARGEON, 1990, chap. 6; SIMARD-VASIL, 1983), voir sur ce sujet CARISSE (1964, p. 120-122), MOREUX (1969 *passim*). On trouvera aussi de nombreux énoncés de principe dans les *Semaines sociales du Canada français* de 1924, «La famille», et de 1940, «Le chrétien dans la famille et la nation», ainsi que dans la série d'études sur les idéologies québécoises publiées aux Presses de l'Université Laval sous la direction de DUMONT, HAMELIN et MONTMINY.

menaces d'interdiction des sacrements, contrôle exercé par le biais du confessionnal ou de la visite paroissiale, injonctions proférées du haut de la chaire, etc.²⁸. Mais il serait abusif de prétendre trouver dans ces pratiques une preuve de la revanche des berceaux. Au sens plein, la thèse n'a de sens qu'en référence à des motivations nationalistes des couples qui auraient très consciemment trouvé dans la fécondité élevée le moyen d'assurer la survivance de leur groupe ethnique en Amérique du Nord.

Entendue de cette manière, la thèse n'est guère défendable pour expliquer la surfécondité produite par le calendrier du déclin. D'abord, on se demande comment il se fait que les impératifs de la nationalité auraient agi d'une manière aussi sélective : pourquoi cette démarcation si nette aux décennies 1871, 1881 et 1891 ? Et sub-séquentement, pourquoi la surfécondité était-elle le fait des femmes plus âgées, comme si les plus jeunes étaient insensibles à « l'appel de la race » ?²⁹ On aurait attendu aussi une offensive sur le front de la nuptialité ; mais les Québécoises, nous l'avons vu, se mariaient en général plus âgées que l'ensemble des Canadiennes (supra). Enfin, compte tenu de la conjoncture migratoire au Québec à cette époque (près d'un million d'émigrés vers les États-Unis entre 1830 et 1930), la thèse de la revanche laisse supposer que, concrètement, les couples auraient décidé de compenser les pertes migratoires par un effort accru à la procréation. C'est là une conjecture qui nous paraît hautement fantaisiste, à moins de pouvoir démontrer qu'entre l'alcôve et le berceau, les couples québécois aménageaient une grande place pour les affaires publiques. Par ailleurs, la thèse invite aussi à comprendre que les émigrants (recrutés dans toutes les régions du Québec) avaient la fibre nationaliste moins sensible que les sédentaires ?

Cela dit, on voit bien ce qui a pu donner naissance à la thèse et lui procurer sa crédibilité. Pendant le siècle qui a suivi la Rébellion de 1837-1838 et l'Acte d'Union, l'écoumène québécois a subi une mutation extraordinaire. La saturation progressive des terroirs dans la vallée laurentienne s'est accompagnée de trois courants d'émigration : l'un vers les États-Unis, le deuxième vers les villes du Québec, le dernier vers les régions de colonisation. Dans cette dernière direction, une dizaine de fronts pionniers furent créés dans les zones périlaurentiennes, suscitant chez les élites des rêves de recommencement et de reconquête (BOUCHARD, 1989). Dans certains cas comme dans l'Estrie, dans l'Outaouais et en Gaspésie, les francophones, d'abord très minoritaires, rattrapèrent rapidement et dépassèrent les effectifs anglophones qui avaient constitué le peuplement primitif. On sait que, parallèlement, un pareil renversement des majorités ethniques se produisait dans les villes de Québec et de

28. Nous nous écartons ici de la position défendue par FOURNIER (1989 : 174-175), selon laquelle l'Église québécoise, par son action et sa prédication, n'aurait pas affiché « une insistance particulière sur la procréation ».

29. Ce dernier argument appelle une réserve : dans un régime démographique où la réduction de la fécondité passe surtout par une contraception d'arrêt, on s'attend à ce que de toute façon les conjointes plus âgées contribuent davantage que les plus jeunes à la baisse, indépendamment de tout autre facteur.

Montréal³⁰. C'est sans doute cette apparence de reconquête territoriale, spectaculaire et fort louangée, qui a nourri les perceptions des contemporains bien plus que la connaissance comparative qu'ils pouvaient avoir de la fécondité des Québécoises. En fait, ils ont imputé à des stratégies procréatrices les effets de simples mouvements migratoires.

2. Un autre modèle

En terminant, il sied d'évoquer quelques perspectives de recherche qui pourraient mener à un autre modèle explicatif.

D'abord, et comme nous l'avons fait dans les pages précédentes, il est utile de rappeler le caractère très relatif de la surfécondité québécoise. Rien n'autorise à parler ici d'anomalie et encore moins de retard; il faut plutôt rechercher la spécificité des structures collectives sous-jacentes. Par ailleurs, il importe de bien distinguer les deux formes de cette surfécondité, celle qui est associée au régime de fécondité naturelle et celle qui se marque à l'occasion de la transition démographique. Dans la première forme, les écarts sont clairement imputables aux femmes les plus jeunes et aux plus âgées. Dans le deuxième cas, la surfécondité s'accroît d'une façon presque linéaire avec l'âge (SOREP, *Document II-C-181*). En ce qui concerne les causes, la première forme a déjà été commentée plus haut; nous nous concentrons maintenant sur la deuxième. Ici, encore une fois, la question doit être scindée parce qu'elle semble recouvrir deux phénomènes distincts. Il faut d'abord s'interroger sur l'écart creusé aux années de recensement 1871, 1881 et 1891. Quels accidents ou quels changements ont affecté la société québécoise à cette époque? Nous soumettons deux hypothèses. La première concerne le courant d'émigration aux États-Unis, lequel a atteint sa plus forte intensité précisément durant le dernier tiers du XIX^e siècle (LAVOIE, 1972, tableau 22). Se peut-il que ce mouvement migratoire ait drainé des couples *un peu* plus aventuriers, *un peu* moins attachés aux traditions et valeurs locales — ceux-là même qui, s'ils étaient restés, se seraient davantage adonnés à la contraception que les populations plus sédentaires laissées derrière eux? La deuxième hypothèse renvoie au rythme de l'urbanisation (tableau 3). N'est-il pas remarquable qu'ici aussi, l'écart entre le Québec et l'Ontario se creuse durant le dernier tiers du XIX^e siècle? Cette coïncidence devrait attirer l'attention sur les ressorts de l'industrialisation québécoise, sur le processus de formation de la population urbaine et sur ses caractéristiques³¹.

30. À ce sujet, voir P.-A. LINTEAU, R. DUROCHER, J.-C. ROBERT (1979, chap. 3).

31. À cet égard, il s'agit d'éclairer non seulement les modalités de l'essor de la contraception dans la métropole montréalaise mais aussi de sa diffusion dans les régions moins urbanisées. Il est probable que le déséquilibre du réseau urbain québécois ait fait obstacle à cette diffusion. On pourrait y voir un autre facteur de la surfécondité par rapport à l'Ontario, où les villes importantes sont beaucoup mieux réparties géographiquement.

TABLEAU 3

*Répartition de la population québécoise suivant l'habitat, 1871-1961
(pourcentage)*

ANNÉE DE RECENSEMENT	QUÉBEC		ONTARIO	
	rurale	urbaine	rurale	urbaine
1871	77,2	22,8	78,0	22,0
1881	72,1	27,9	70,1	29,9
1891	66,4	33,6	61,3	38,7
1901	60,3	39,7	57,1	42,9
1911	51,8	48,2	47,4	52,6
1921	44,0	56,0	41,8	58,2
1931	36,9	63,1	38,9	61,1
1941	36,7	63,3	38,3	61,7
1951	33,5	66,5	29,3	70,7
1961	25,7	74,3	22,7	77,3

SOURCES: Recensements du Canada.

Ce sont précisément des facteurs de ce genre qui peuvent expliquer également le deuxième versant du problème, à savoir le maintien de la surfécondité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Comme il a été montré, celle-ci est imputable aux mères plus âgées, donc vraisemblablement à un écart sur l'âge à la dernière naissance. En d'autres mots, la contraception d'arrêt aurait mis un peu plus de temps à se mettre en marche au Québec. Il n'y a sans doute pas d'explication ponctuelle à ce phénomène. En général, l'avancement de l'âge à la dernière naissance est le premier signe de la révolution contraceptive, le premier témoin des mutations structurelles déterminantes dans l'économie, dans la société et dans la culture. Ces mutations doivent être considérées d'abord dans une perspective globale ou macroscopique. On pense ici à l'industrialisation et à l'expansion de l'économie de marché, à la mise en place de l'urbanité avec ses genres de vie, ses modèles de conduite, ses valeurs, et enfin à la transformation des rapports sociaux. Mais à l'échelle micro-sociale, ces mutations doivent aussi se traduire dans la vie locale et percer le mur des coutumes, des solidarités et de l'éthique familiale et communautaire. C'est évidemment à cette échelle qu'en définitive les transformations décisives surviennent³².

Dans le contexte québécois, nous sommes tentés d'opposer ces deux échelles comme relevant, l'une de facteurs externes, l'autre de facteurs internes. Dans une très grande mesure, les formes de la société industrielle et de l'urbanité ont été empruntées à l'Amérique du Nord et se sont implantées au Québec par voie de diffusion et d'adaptation. Dans les villes tout comme dans le monde rural, elles ont dû composer

32. C'est sur ce plan précisément que se situe l'intéressant essai de FOURNIER (1989), déjà évoqué.

avec des traditions, des cadres institutionnels et une dynamique communautaire³³ qui ont noué avec elles ce qu'on pourrait appeler des rapports de co-intégration³⁴. L'expression désigne l'ensemble des relations qui s'établissent entre une collectivité plus ou moins marginale et l'univers social environnant. Elle veut rendre compte en particulier de la nature de ces relations qui rendent les deux univers sociaux interdépendants et grâce auxquels chacun assure de son côté sa reproduction et son intégration. En somme, la société marginale à la fois résiste aux «agressions» extérieures et s'en nourrit. Il en résulte un renforcement et un enrichissement — plutôt qu'une stagnation ou une asphyxie — de la vie locale, de même qu'un durcissement de ses traits. Cet équilibre sera progressivement rompu par l'accentuation des contradictions qui, peu à peu, s'installeront dans la société marginale.

*
* *
*

En schématisant, nous pensons que c'est un phénomène analogue qui a affecté l'évolution de la société québécoise durant la période de la transition démographique. Selon notre hypothèse, le mode de développement économique appuyé sur le capital étranger y aurait entraîné ce que TOURAINE (1976, p. 51-158) appelle une *désarticulation* entre le système de production, largement dirigé de l'extérieur, et le système de reproduction sociale, géré de l'intérieur par des institutions et des élites locales. Dans le clivage créé par cette désarticulation se sont logés les rapports de co-intégration évoqués plus haut, d'où les nombreuses formes de différenciation ou de distanciation observées entre l'évolution de la société québécoise et celle de ses voisines. Bien sûr, toutes ses composantes n'ont pas été atteintes au même degré; les campagnes l'ont été plus que les villes, et les villes moyennes davantage que les grandes agglomérations. On notera cependant que même la métropole montréalaise n'y a pas échappé. Comment expliquer autrement qu'elle ait montré jusqu'au milieu du XX^e siècle plusieurs traits caractéristiques de sociétés traditionnelles? À cet égard, mentionnons, à titre d'illustration seulement, le déclin plutôt lent de la fécondité jusqu'en 1941 (CHARLES, 1948)³⁵, l'étonnante persistance de la mortalité infantile (COPP, 1978; PIERRE-DESCHENES, 1981; TÉTREAULT, 1983; THORNTON et OLSON, 1991), le sous-équipement domestique (radio, téléphone, électricité, automobile)³⁶, les graves carences de la politique et de l'administration municipales

33. Au sens où elle a été définie par BOUCHARD (1986).

34. Pour un exposé du modèle, voir BOUCHARD (1988). Aussi, sur la société québécoise comme marginalité, BOUCHARD (1985).

35. D'autres témoignages vont en ce sens; par exemple, parmi les 30 Montréalaises d'origine ouvrière étudiées par BAILLARGEON (1990) et nées au début du XX^e siècle, 14 sur 28 n'ont pas fait usage de moyens contraceptifs (les deux autres étaient stériles).

36. Sous tous ces rapports, Montréal se classait aux derniers rangs dans un échantillon de 27 villes canadiennes en 1941 (LAVOIE, 1971).

(GERMAIN, 1984; PIERRE-DESCHENES, 1981), la reproduction de modes de vie communautaire (FERRETTI, 1985), l'emprise de la religion et du clergé (HAMELIN, GAGNON, 1984), les politiques très conservatrices des commissions scolaires francophones, ce qui vaut aussi pour la période récente — pensons à la C.E.C.M., etc.

Ces remarques ne visent pas à nier les nombreux éléments de modernité qui ont caractérisé Montréal dès le début du XX^e siècle³⁷. Elles veulent plutôt faire ressortir la complexité de l'énigme montréalaise et à attirer l'attention sur la nature et les ressorts de cette étrange coexistence du moderne et de l'ancien pendant un demi-siècle au moins. Car, en réalité, c'est dans la métropole, peut-être autant que dans les régions périphériques, qu'il faudrait rechercher les racines et les appuis qui rendent compte de la persistance du Québec traditionnel: forte de son nombre, de sa puissance économique et institutionnelle, de ses rapports privilégiés avec les grands centres canadiens, américains et européens, de sa position centrale eu égard aux réseaux de diffusion des idées, pourquoi Montréal n'a-t-elle pas propagé plus tôt et plus vigoureusement à l'échelle de la province les vents du changement politique, social et culturel?

Gérard BOUCHARD

*Centre interuniversitaire SOREP,
Université du Québec à Chicoutimi.*

Richard LALOU

37. Ils sont bien mis en relief dans la synthèse de LINTEAU *et al.* (1979, 1986).

ANNEXE 1

*Taux brut de natalité au Québec, dans le reste du Canada
et dans quelques pays industrialisés
1851-1976*

ANNÉE	QUÉBEC	RESTE DU CANADA	FRANCE	ANGLETERRE ET GALLES	AUSTRALIE	U.S.A.
1851	42,21	48,40	27,1	34,1	—	43,3
1861	43,02	45,93	26,9	35,2	40,8	41,4
1871	42,00	46,51	23,1	35,4	36,1	38,3
1881	40,95	38,49	25,2	32,5	35,2	35,2
1891	39,63	33,99	22,9	29,9	29,9	31,5
1901	37,75	35,18	20,1	27,2	26,5	30,1
1911	38,62	32,83	19,0	—	—	29,1
1921	37,60	27,40	20,7	21,3	24,4	27,3
1931	29,08	21,81	17,5	15,3	17,6	19,5
1941	26,77	21,38	13,1	15,5	19,5	19,5
1951	29,82	26,14	19,6	15,8	23,0	23,9
1956	29,36	27,49	18,4	15,7	22,5	24,0
1961	26,08	26,08	—	—	—	23,3
1966	19,01	19,52	—	—	—	17,4
1971	14,80	17,57	—	—	—	—
1976	15,45	15,73	—	—	—	—

SOURCES: France, Angleterre et Galles, Australie: INSEE, *Annuaire statistique de la France. Rétrospectif*, 66^e vol., nouvelle série-n° 8, Paris, 1961, p. 36 à 39 et p. 21.

U.S.A.: U.S. Bureau of Census, *Historical Statistics of United States. Colonial Times to 1970*, part 1, Washington D.C., 1975, p. 81-10.

Population, Québec et Canada: F.H. Leacy, *Statistiques historiques du Canada*, deuxième édition, Ottawa, Statistique Canada, 1983, p. A1-14.

Naissances, Canada: BALAKRISHNAN *et al.*, *La fécondité au Canada en 1971*, p. 28.

Naissances, Québec: de 1871 à 1911, Jacques HENRIPIN (1968), p. 358 et 360; de 1921 à 1976, Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, vol. 1, *Naissances*, 1975-1976, Ottawa, 1978, p. 2.

ANNEXE 2

Taux global de fécondité générale au Canada, dans quelques provinces canadiennes, en France et aux U.S.A. 1851-1965

ANNÉE	CANADA	NOUV.- ÉCOSSE	QUÉBEC	ONTARIO	MANI- TOBA	SASK.	C.-B.	FRANCE	U.S.A.
1851....	203	—	196	212	—	—	—	103,0	194,0
1861....	193	174	187	204	—	—	—	103,0	184,0
1871....	189	174	180	191	—	—	—	100,0	167,0
1881....	160	148	173	149	—	—	202	98,4	155,0
1891....	144	138	163	121	242	—	204	88,3	137,0
1901....	145	132	160	108	209	—	184	85,2	130,0
1911....	144	128	161	112	167	229	149	73,5	123,4
1921....	120	105	155	98	125	135	84	74,8	117,2
1931....	94	98	116	79	81	100	62	67,5	82,4
1941....	87	98	102	73	77	84	73	—	80,7
1951....	109	114	117	100	103	110	99	80,5	107,7
1956....	117	121	120	110	109	120	112	80,5	116,0
1961....	112	119	109	108	111	119	104	—	112,2
1966....	91	98	88	90	92	100	82	86,4	—

SOURCES: Canada: Jacques HENRIPIN (1968, p. 21).

France: INSEE, *Annuaire statistique de la France. Rétrospectif*. 66^e vol., nouvelle série-n° 8, Paris, 1961, p. 36 à 39 et p. 21.

U.S.A.: U.S. Bureau of Census, *Historical Statistics of United States. Colonial Times to 1970*, part 1, Washington D.C., 1975, p. 81-10.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLARGEON, Denyse, *Travail domestique et crise économique : les ménagères montréalaises durant la 1990 crise des années 30*, Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal.)
- BALAKRISHNAN, R.J. et al., *La fécondité au Canada en 1971*, Ottawa, Statistique Canada, Catalogue 99-1971 759.
- BARDET, Jean-Pierre et Hubert CHARBONNEAU, «Cultures et milieux en France et en Nouvelle-France : la 1986 différenciation des comportements démographiques», dans : J. GOY et J.-P. WALLOT (dirs), *Évolution et éclatement du monde rural*, Paris/Montréal, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales/Presses de l'Université de Montréal, 75-88.
- BERNIER, S., *Évolution de la fécondité à Saint-Damase-des-Aulnaies au cours du XX^e s.*, Montréal, 1986 Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, démographie.)
- BERNIER-LEMIRE, L., *Neuville, des origines à 1762 : étude démographique d'une paroisse rurale du 1981 Québec*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal.)
- BLAYO, Yves, «Trois villages d'Ille-et-Villaine», *Annales de Démographie Historique*. 1969
- BONGAARTS, John, «Does malnutrition affect fecundity? A summary of evidence», *Science*, 208: 1980 564-569.
- BONGAARTS, John, «The fertility-inhibiting effects of intermediate fertility variables», *Studies in Family 1982 Planning*, 13, 6-7: 179-188.
- BOUCHARD, Gérard, «Sur l'historiographie des campagnes et des régions du Québec aux XIX^e et 1985 XX^e siècles : nouvelles propositions», dans *Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalités. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, Presses universitaires de France, 561-571.
- BOUCHARD, Gérard, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 1986 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 1: 51-71.
- BOUCHARD, Gérard, «Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la 1988 marginalité», *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3: 283-310.
- BOUCHARD, Gérard, «Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James : Un essai de recommen- 1989 cement national au dix-neuvième siècle», *Canadian Historical Review*, LXX, 4: 473-495.
- BOUCHARD, Gérard et Raymond ROY, «Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (19^e- 1991 20^e siècle)», *Annales de démographie historiques*, 45, 1: 73-100.
- CALDWELL, John Charles, «The Mechanisms of Demographic Change in Historical Perspective», 1980 *Populations Studies*, 35, 1: 5-27.
- CARISSE, Colette, *Planification des naissances en milieu canadien-français*, Montréal, Les Presses de 1964 l'Université de Montréal.
- CHARBONNEAU, Hubert, *Tourovre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles. Étude de démographie histo- 1970 rique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHARBONNEAU, Hubert, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Presses de 1975 l'Université de Montréal.
- CHARBONNEAU, Hubert, «Les régimes de fécondité naturelle en Amérique du Nord : bilan et observa- 1979 tions», dans : Henri LÉRIDON et Jane MENKEN (dirs), *Fécondité naturelle : niveaux et déterminants de la fécondité naturelle*, 441-491.

- CHARBONNEAU, Hubert, *et al.*, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris/Montréal, Presses Universitaires de France/Les Presses de l'Université de Montréal/INED. («Travaux et documents», 118.)
- CHARLES, Enid, *The Changing Size of the Family in Canada*. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1948 Imprimeur de la Reine. (Monographie du recensement, 1.)
- COALE, Ansley J. et Susan Cotts WATKINS (dirs), *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1986
- COALE, Ansley J. et Melvin ZELNICK, *New Estimates of Fertility and Population in the United States*, 1963 Princeton, Princeton University Press.
- COPP, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté*, Montréal, Boréal Express, 1978
- CROSS, H.E. et V.A. MCKUSICK, «Amish demography», *Social biology*, 17, 2: 83-101. 1970
- DEMOS, John, «Notes on Life in Plymouth Colony», *William and Mary Quarterly*, 22: 264-286. 1965
- EATON, J.W. et A.J. MAYER, The social biology of very high fertility among Hutterites. The demography of a unique population», *Human biology*, 25, 3: 206-264. 1953
- FAUVE-CHAMOUX, Antoinette, «Social and Cultural Change in French Fertility Pattern», Communication 1989 au congrès annuel de la Social Science History Association, Chicago.
- FERRETTI, Lucia, «Mariage et cadre de vie familiale dans une paroisse ouvrière montréalaise: Sainte-Brigide, 1900-1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 2: 233-252. 1985
- FOURNIER, Daniel, «Pourquoi la revanche des berceaux? L'hypothèse de la sociabilité», *Recherches sociographiques*, XXX, 2: 171-198. 1989
- FRENETTE, Lyse, «Facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité: faits et commentaires», dans: 1983 *Démographie québécoise: passé, présent, perspectives*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 239-292.
- GAFFIELD, Chad M., «Canadian Families in Cultural Context: Hypotheses from the Mid-Nineteenth Century», *Historical Papers/Communications historiques*, Ottawa, Société historique du Canada, 48-70. 1979
- GANIAGE, Jean, *Trois villages de l'île-de-France au XVIII^e siècle. Étude démographique*, Paris, Presses Universitaires de France/INED. (Travaux et documents, 40.) 1963
- GANIAGE, Jean, *Le Beauvaisis au XVIII^e siècle: la campagne*. Paris, Presses Universitaires de France, éditions du C.N.R.S. (INED, Travaux et documents, 121.) 1988
- GAUTHIER, Étienne et Louis HENRY, *La population de Crulai, paroisse normande: étude historique*, 1958 Paris, Presses Universitaires de France. (INED, Travaux et documents, 33.)
- GAUVREAU, Danielle, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1991
- GERMAIN, Annick, *Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle: modes de développement, modes d'urbanisation et transformations de la scène politique*, Montréal, Centre d'information et d'aide à la recherche (CIDAR), Département de sociologie, Université de Montréal. 1984
- GRAFF, Harvey J., *The Legacies of Literacy. Continuities and Contradictions in Western Culture and Society*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press. 1987
- GREVEN, Philip J., *Four Generations. Population, Land, and Family in Colonial Andover, Massachusetts*, Ithaca, Cornell University Press. 1970

- GROULX, Lionel, *Chez nos ancêtres*, Montréal, Librairie Granger Frères Limitée. (5^e édition; édition originale, 1920.)
- GUTMANN, Myron P. et Kenneth H. FLIESS, *Culture and fertility decline in the American southwest*, 1988 Communication au congrès annuel de la Social Science History Association, Chicago.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, I. 1898-1940*, 1984 Montréal, Boréal Express.
- HAMELIN, Louis-Edmond, «La marche du peuplement à l'intérieur du diocèse de Joliette», *Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette*, Ottawa, Imprimerie Leclerc Ltée. 1951
- HENRIPIN, Jacques, «La fécondité des ménages canadiens au début du XVIII^e siècle», *Population*, 9, 1954 1: 61-84.
- HENRIPIN, Jacques, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la 1968 statistique.
- HENRIPIN Jacques, «De la fécondité naturelle à la prévention des naissances: l'évolution démographique 1971 au Canada français depuis le XVII^e siècle», dans: Marcel RIOUX et Yves MARTIN (dirs), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 215-226.
- HENRIPIN, Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture. 1989 (Diagnostic, 10.)
- HENRIPIN, Jacques et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, *La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les 1974 Québécoises?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. (Démographie canadienne, 2.)
- HENRIPIN, Jacques et Yves PERON, «La transition démographique de la province du Québec», *La 1973 population du Québec: études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 23-44.
- HENRY, Louis, *Anciennes familles genevoises. Étude démographique, XVI^e-XX^e siècles*, Paris, Presses 1956 Universitaires de France, (INED, Travaux et documents, 26.)
- HENRY, Louis, «Fécondité des mariages dans le quart Sud-Ouest de la France de 1720 à 1829», *Annales 1972 E.S.C.*, 27 (4-5): 977-1023.
- HENRY, Louis, «Fécondité des mariages dans le quart Sud-Est de la France de 1670 à 1829», *Population*, 1978 4-5: 856-982.
- HENRY, Louis et Jacques HOUDAILLE, «Fécondité des mariages dans le quart Nord-Ouest de la France de 1973 1670 à 1829», *Population*, 28, 4-5: 873-922.
- HOUDAILLE, Jacques, «La fécondité des mariages de 1670-1829 dans le quart Nord-Est de la France», 1976 *Annales de démographie historique*, 341-389.
- HOUDAILLE, Jacques, «Reconstitution des familles de Quimper avant 1792», *Population*, 43^e année, 1988 3: 676-681.
- INSEE, *Annuaire statistique de la France. Rétrospectif*, Paris, Institut national de statistique et d'études 1961 économiques, 66^e vol., nouvelle série, 8.
- LACHIVER, Marcel, *La population de Meulan au XVII^e et au XVIII^e siècle (vers 1600-1870)*, Paris, 1969 S.E.P.V.E.N.
- LALANDE, Louis, «La revanche des berceaux», *L'Action Française*, 2^e année, 3: 98-108. 1918
- LALOU, Richard, *La haute fécondité des Québécoises avant la révolution contraceptive: effet de la nature 1990 ou effet de culture? Un bilan des connaissances*, SOREP, Document no II-C-179.

- LANDRY, Yves, «La descendance des couples en France et en Nouvelle-France: une reproduction inégale», dans: Rolande BONNAIN, Gérard BOUCHARD, Joseph GOY (dirs), *Transmettre, hériter, succéder: la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Lyon/Paris, Presses universitaires de Lyon/L'École des Hautes études en sciences sociales, 15-26.
- LAVOIE, Elzéar, «L'évolution de la radio au Canada français avant 1940», *Recherches sociographiques*, 1971 XII, 1, 17-49.
- LAVOIE, Yolande, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LERIDON, Henri, *Aspects biométriques de la fécondité humaine*, Paris, INED. (Travaux et documents, 65.) 1973
- LIEBENSTEIN, H., «The economic theory of fertility decline», *Q. J. Econ.*, 89, 1: 1-31. 1975
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, 1979 Montréal, Les Éditions du Boréal Express.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express.
- LITTLE, John Irvin, «Cycles du travail saisonnier dans une zone de colonisation québécoise: les Canadiens français et les Écossais du canton de Winslow, Québec, 1852-1881», dans *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e-20^e siècle)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire SOREP/École des hautes études en sciences sociales, 293-300.
- LUTZ, Wolfgang, *Finnish Fertility Since 1722*, Helsinki/Laxenburg, The Population Research Institute/The International Institute for Applied Systems Analysis, Serie D, no 18.
- MCINNIS, R. Marvin, «Childbearing and Land Availability: Some Evidence from Individual Household Data», dans: Ronald DEMOS LEE (dir.), *Population Patterns in the Past*, New York/Sans Francisco/London, Academic Press, 201-227.
- MCINNIS, R. Marvin, *The Geographic Pattern of Fertility Decline in Canada: 1891-1931*, Communication au congrès annuel de la Canadian Association of Geographers, Hamilton, Ontario. 1987
- MONTPETIT, Édouard, *La veillée des berceaux*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française. 1919
- MOREL, Marie-France, «Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII^e siècle», *Annales de Démographie historique*, 393-427.
- MOREUX, Colette, *Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MURRAY, M., *Étude démographique d'une paroisse gaspésienne au XX^e siècle: St-Jean-de-Cherbourg*, 1976 Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, démographie.)
- OSTERUD, Nancy et John FULTON, «Family Limitation and Age at Marriage: Fertility Decline in Sturbridge, Massachusetts, 1730-1850», *Populations Studies*, 30, 3: 481-494.
- PIERRE-DESCHÈNES, Claudine, «Santé publique et organisation de la profession médicale au Québec 1870-1918», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 3: 355-375.
- PILATTI BALHANA, Altiva, «Agriculture et peuplement au Brésil méridional (XVIII^e-XX^e siècles)», dans: Antoinette FAUVE-CHAMOUX (dir.), *Évolution agraire et croissance démographique*, Liège, Ordina Éditions, 65-74.

- REHER, David et Pedros Luis IRISO-NAPAL, «Marital Fertility and its Determinants in Rural and Urban Spain, 1887-1930», *Population Studies*, 43: 405-427.
- SABAGH, Georges, «The Fertility of French-Canadian Women During the Seventeenth Century», *American Journal of Sociology*, XLVII, 5: 680-689.
- SHEPS, M.C., «An analysis of reproductive patterns in an american isolate», *Population Studies*, 19, 1965 1: 65-80.
- SIMARD-VASIL, Normande, *Femmes, prise de décision et pouvoir. Analyse des relations entre les époux dans la famille chicoutimienne pour la première moitié du XX^e siècle*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi. (Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Études régionales.)
- SMITH, Dan Scott, «The demographic history of Colonial New England», *Journal of Economy History*, 3, 1972 1: 165-183.
- SOGNER, Solvi, «Allaitement au sein et abstinence sexuelle au Moyen Âge», *Annales de démographie historique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 353-359.
- SOREP (Centre interuniversitaire de recherche sur les populations), *Document II-C-179*, 1990
- SOREP (Centre interuniversitaire de recherche sur les populations), *Document II-C-180*, 1991
- SOREP (Centre interuniversitaire de recherche sur les populations), *Document II-C-181*, 1991
- Statistique Canada, *Statistiques historiques du Canada*, 2^e édition, Ottawa. (F.H. LEACY, rédacteur en chef.) 1983
- Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, vol. I, *Naissances, 1975-1976*, Ottawa. 1978
- SURPRENANT, Claude-Guy, *Fécondité et changement social au Québec: une analyse de la causalité*, 1975 Montréal, Université de Montréal. (Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention de la maîtrise es sciences — démographie.)
- SWEDLUND, Allan C., *The Genetic Structure of an Historical Population: A Study of Marriage and Fertility in Old Deerfield, Massachusetts*. Amherst, Department of Anthropology, University of Massachusetts. (Research Reports, 7.) 1971
- TEPPERMAN, Lorne, «Ethnic Variations in Marriage and Fertility: Canada 1871», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 11, 4: 324-343. 1974
- TÉTREAU, Martin, «Les maladies de la misère — aspects de la santé publique à Montréal 1880-1914», 1983 *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36, 4: 507-526.
- THORNTON, Patricia A et Sherry OLSON, «Infant Mortality and Fertility: Cause or Effect. Some Evidence from 19th Century Montreal. À paraître dans le prochain numéro de *Journal of Family History*».
- TIETZE, C., «Reproductivespan and rate of reproduction among Hutterite women», *Fertility and Sterility*, 8, 1: 89-97. 1957
- TOURAINÉ, Alain, *Les sociétés dépendantes*, Paris, Gembloux. 1976
- U.S. Bureau of Census, *Historical Statistics of United States. Colonial Times to 1970*, Part 1, Washington D.C. 1975
- VALMARY, Pierre, *Familles paysannes au XVIII^e siècle en Bas-Quercy. Étude démographique*, Paris, 1965 Presses Universitaires de France. (INED, Travaux et documents, 45).

- VATTIER, Georges, *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925)*, Paris, 1928 H. Champion.
- VLASSOFF, M. et Carol VLASSOFF, «Old Age Security and the Utility of Children in Rural India», 1980 *Populations Studies*, 34, 3: 487-499.
- WELLS, Robert V., «Family size and fertility control in eighteenth-century America: a study of Quakers families», *Population Studies*, 25, 1: 73-82.
- WILCOX, Jerry et Hilda H. GOLDEN, «Prolific Immigrants and Dwindling Natives? Fertility Patterns in Western Massachusetts, 1850-1880», *Journal of Family History*, 7, 3: 265-288.
- YAUKEY, David, «Some Immediate Determinants of Fertility Differences in Lebanon», *Marriage and Family Living*, 25: 27-33.